



Arrêté du Maire

Ville de Veauche
Occupation Du Domaine Public
Arrêté de police

Objet : Prolongation de l'arrêté **2025/02/90**. La route est barrée Chemin des Favots et Allée Paul Verlaine 42340 Veauche et une déviation est mise en place

Le Maire de la Commune de VEAUCHE,

Vu le code de la route 1^{ère} partie et notamment l'Article L 411-1, L 325-1 et suivants, R 325-1 et suivants et R 417-10 relatifs à la réglementation de la circulation, R411-25, R 411-8.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales – Articles L 2122-24, L 2212-1, L 2213-1, L 2213-2

Vu la demande du 23 mai 2025 formulée par Monsieur NOIVILLE Alexandre conducteur de travaux pour l'entreprise SOBECA dont le siège est situé au 15 Boulevard des Mineurs 42230 Roche-la-Molière ☎ **06/80/38/73/12**.

Considérant qu'il convient de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la réglementation de la circulation et la sécurité publique

Arrêté

Article 1^{er} : Afin de permettre le bon déroulement des travaux ; Pose du réseau HTA pour ENIDIS

La route est barrée Chemin des Favots et Allée Paul Verlaine 42340 Veauche et une déviation est mise en place

Du Lundi 9 Juin 2025 à 7h00 au Vendredi 4 Juillet 2025 à 18h00

Article 2 : La signalisation et les déviations nécessaires à l'application des présentes décisions se feront par la mise en place de panneaux adéquats par l'entreprise chargée des travaux.

Article : La Directrice Générale des Services et la Police Municipale sont chargées chacun pour ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur NOIVILLE Alexandre
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de ST GALMIER
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de ST GALMIER
- SAMU 42
- La Police Municipale de Veauche

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- certifie que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification

Fait en Mairie de Veauche,
Le 23/05/2025
Pour le Maire, **Gérard DUBOIS**

